

Document de synthèse



La responsabilité, entre pouvoir et devoirs



Axel KAHN "L'homo economicus écartelé entre capitalisme débridé et recherche de sens" -
Eric de MONTGOLFIER "Entre exigences démocratiques et contraintes médiatiques, la responsabilité
de la Justice peut-elle s'inscrire dans l'indépendance ?" - Jean-Baptiste de FOUCAULD "Vers
une économie de rêve... entre pouvoir et devoirs" - Jean-Marie PETITCLERC "Eduquer, c'est faire
grandir". Jeunes de banlieues : "racailles" embastillées ou trésors d'humanité ? - Paul DEMBINSKI
"Finance Servante ou Finance Trompeuse : Quel choix de société ?"

La 13ème université hommes/entreprises du CECA, forte du succès des éditions précédentes, a réitéré son opération à la Cité Mondiale du vin de Bordeaux les 5 et 6 septembre 2007.

Cette université a été consacrée à un thème ambitieux :

La responsabilité, entre pouvoir et devoirs

Pour tenter d'analyser cette problématique sous différents angles, se sont succédés de nombreuses personnalités issues de l'entreprise, de la justice, de l'éducation, de la science, de la finance, ou encore de la politique.

Pour introduire cette université, Christophe de La Chaise, directeur du CECA, a tenu à remercier les nombreux partenaires de la manifestation.

Banque Populaire du Sud Ouest, Caisse d'Epargne Aquitaine Nord, Conseil Général de la Gironde, La CUB, le CEA, EDF, France Telecom-Orange, Gaz de Bordeaux, Laser Cofinoga, Lyonnaise des Eaux-Suez, Pessac Léognan, Veolia Transports, et le Conseil Régional d'Aquitaine.

...mais aussi les organismes qui y ont apporté leur concours :

ANDCP, l'APACOM, le CPA, l'EFAP, l'hôtel Mercure, Alice Mediastore, APS, France Bleu Gironde, Objectif Aquitaine, et Sud Ouest.

■ ■ ■ Introduction générale

Présentation du CECA

Le CECA, Centre Entreprise et Communication Avancée, implanté en Aquitaine, a été créé en 1987 par une dizaine de grands groupes. A ce jour, une quarantaine d'entreprises, et 60 000 salariés le composent.

Sa mission principale tend à la formation des cadres et des dirigeants à la communication et au management. S'ajoute à cette activité le conseil en communication, la production de bases de données, de films, et d'outils de communication mis à la disposition des entreprises de la région.

Cette association privée, entreprise à part entière est dirigée par Christophe de La Chaise et présidée par François Buttet, tous deux à l'initiative de ces 4 dernières éditions dont la 1^{ère} fut initiée en 1993.

Discours inaugural de François Buttet

« *La recherche de sens, le besoin constant de valeurs, la hiérarchie des équipes sont autant de thèmes sur lesquels nous avons souhaité réfléchir pour cette 13^{ème} université* » a annoncé le président du CECA.



Selon lui, un thème de cette envergure ne pouvant être abordé de manière exhaustive, le CECA a donc pris le parti de le traiter à partir de quatre thèmes majeurs :

- La justice
- La science
- La finance
- La sociologie

Pour cela, l'association a invité des intervenants de renom, Alain Juppé (Maire de Bordeaux), Henri Lachmann (Président du conseil de surveillance de Schneider Electric France), Jean Baptiste de Foucauld (Inspecteur Général des Finances), Juan Antonio Hervada (journaliste économique) Francisco Cabrillo (Directeur du Conseil de la Communauté Autonome de Madrid), Axel Kahn (Généticien), Jean Marie Petitclerc (polytechnicien, éducateur spécialisé), Eric de Montgolfier (Procureur de la République), Paul Dembinski (économiste), Eric Brousse (Ancien PDG du groupe Marie Brizard), Alain Mainguy (directeur du CPA Grand Sud Ouest), et Jean Marc Guillembet (directeur des Relations extérieures du groupe Laser Cofinoga).

Temps de réflexion et d'échange, François Buttet a précisé que « *les débats permettent à tous d'intervenir* », et qu'il s'agit « *d'un pouvoir et d'un devoir d'interpellation pour que cette université soit la plus vivante possible* ». Il a ainsi invité le public à intervenir massivement afin d'enrichir le dialogue.



■ ■ ■ Discours du Maire de Bordeaux, M. Alain Juppé



« *La responsabilité : entre pouvoirs et devoirs est une phrase qui amène à réfléchir* » a fait remarquer Alain Juppé. Selon lui, l'homme politique est un homme de responsabilité mais il lui arrive de douter qu'il soit un homme de pouvoir. Au niveau local, l'enchevêtrement des responsabilités, ainsi que l'accumulation des structures administratives, font que l'on ressent une impression de lenteur et d'impuissance, observe-t-il.

Le Maire de Bordeaux a d'ailleurs souhaité faire part d'une de ses convictions : le pouvoir ne peut plus s'exercer comme par le passé car le niveau d'éducation et d'information des citoyens est de plus en plus élevé. Alain Juppé fait d'ailleurs le parallèle avec la médecine où les patients prétendent souvent en savoir beaucoup plus que les médecins sur leur maladie. Et ceci se manifeste en politique par une exigence permanente de participation.

Cependant, Alain Juppé explique que cette évolution comporte quelques risques, notamment celui de voir les intérêts particuliers prévaloir sur les intérêts généraux.

Un autre risque soulevé par le Maire de Bordeaux est l'émergence de beaucoup de contre-pouvoirs provoquant alors un problème de répartition. L'évolution vers plus de démocratie participative doit être liée, selon lui, à celle du leadership. « *La communauté nationale attend qu'un leadership se révèle* » a-t-il souligné.

Pour revenir au thème de l'université, Alain Juppé précise que nous avons tous un devoir d'écoute et de conciliation. Il illustre d'ailleurs ceci par un phénomène qui lui est cher, expliquant que la ville de Bordeaux s'implique considérablement dans le développement durable et que son objectif est d'associer la population bordelaise à cette mission. « *Je pense que la responsabilité ne doit pas être l'apanage de quelques uns. Nous avons tous une partie de responsabilité* ».



■ ■ ■ Conférence

Henri Lachmann, Président du Conseil de Surveillance du groupe
Schneider Electric France

« *L'homme au cœur de l'économie* »



Henri Lachmann introduit son propos en livrant sa propre définition d'une entreprise. Selon lui, une entreprise est un ensemble permettant de créer de la richesse pour quatre types de populations : les actionnaires, les clients, les salariés, et les co-traitants. Dans cette définition, il tient à insister sur le terme de « création de richesse », et non de « création de valeurs », expression qu'il juge trop financière.

Selon lui, trois mots peuvent définir une entreprise : autonomie, responsabilité et solidarité. « *Chacun de nous doit conquérir son autonomie et assumer ses responsabilités* » a-t-il précisé.

Toute l'intervention d'Henri Lachmann s'articule autour du sujet de la place de l'homme dans l'entreprise. Fort de son expérience de président d'un grand groupe, il affirme avec vigueur que la force d'une entreprise sont les hommes et les femmes qui la composent. Au sein de l'entreprise Schneider, qu'il dirige, il tient à être « multidomestique » dans tous les domaines et utiliser la diversité comme une force. Pour lui, Schneider n'a pas une culture d'entreprise mais une culture de ses composantes. « *Je ne crois pas beaucoup au management, je crois au manager* » expliquera-t-il.

Selon lui, une entreprise est donc riche par sa diversité. C'est la raison pour laquelle il lui semble aujourd'hui capital de réintroduire l'homme au cœur du système. Pour Henri Lachmann, l'ennemi de ce processus est la financiarisation abusive de l'économie. Cependant, il juge regrettable le fait que l'opinion publique dénigre constamment les entreprises du CAC 40.

D'après Henri Lachmann, les grandes entreprises sont de meilleurs employeurs que les PME. « *Moins d'emplois au SMIC, ce sont de bons contribuables, de bons producteurs de*



devise et de bons citoyens dans la mesure où elles contribuent à l'enrichissement de notre environnement. La faiblesse de l'économie française, par contre, ce sont les PME. Il faudrait arrêter de dénigrer et contribuer à aider le développement des petites entreprises » .

Cependant s'il prend la défense les entreprises du CAC 40, il tient avant tout à mettre en relief les dangers d'une financiarisation abusive, qui ne relève que d'une vision court-termiste de la société.

Questions / Réponses à Henri Lachmann :

Vous avez évoqué les relations entre les PME et les grandes entreprises, relations conflictuelles car les PME sont accrochées au marché des grandes entreprises. Quelle est l'originalité du groupe Schneider par rapport à ce problème ? »

« Schneider n'a pas d'originalité particulière par rapport à ce problème. Nous avons toujours tout fait pour rester autonome, libre et responsable financièrement. »

Vous vous êtes donné les moyens, par rapport à votre capacité de financement de résister aux actionnaires. Comment ?

« Il y a de moins en moins de vrais actionnaires. Les conseils des actionnaires sont des parodies par rapport à la gouvernance et au conseil d'administration. Les grands actionnaires ne se déplacent pas aux conseils. Il n'y a pas de problèmes particuliers par rapport aux actionnaires, on gagne notre autonomie grâce à nos performances ».

Vous disiez être le leader mondial sur votre secteur. Comment vous mettez-vous à l'abri des prédateurs financiers qui voudraient mettre la main sur votre groupe ?

« L'OPA ne m'empêche pas de dormir. Le jour où il y aura un problème, on avisera en temps et en heure. Il faut concevoir nos propres manœuvres pour être nos propres prédateurs. »



■ ■ ■ Conférence

Jean-Baptiste de Foucauld, Inspecteur général des finances, ancien Commissaire au plan



« Vers une économie de rêve... entre pouvoirs et devoirs »

En avant propos à son intervention, Jean-Baptiste de Foucauld a souhaité parler de la notion de responsabilité. Selon lui, la question est de savoir de quoi on est responsable. De soi-même ? des autres ? de ce qui nous entoure ?

Ses travaux lui ont permis d'acquérir la conviction que la société moderne a eu tendance à réduire le champ de responsabilité de chacun. Il pense donc que le système doit organiser l'équilibre. Si nous cherchons à être responsables dans le système, sommes-nous pour autant responsables du système ? Ces questions, explique-t-il, il faut les poser en ces termes pour prendre conscience d'un certain nombre de déséquilibres profonds. Les efforts demandés aujourd'hui ne sont-ils pas excessifs par rapport au rendement global de l'économie ? Le problème, d'après J.B. de Foucauld, est que la productivité dans les pays développés augmente de 2% en moyenne alors que les désirs des uns et des autres se développent en permanence grâce, notamment, à la publicité. Il lui semble donc évident que nous avons besoin d'élargir la notion de responsabilité.

Selon lui, il s'agit d'un problème central mais difficile, les aspects négatifs semblant trouver une puissance. Jean Baptiste de Foucauld observe que nous sommes confrontés à la question de la complexité qui brouille les pistes et dévalorise les pensées simplistes. Il affirme donc qu'il faut regarder la réalité non pas avec un œil mais toujours avec deux yeux. La question à se poser est donc : **Comment activer dans nos sociétés le principe de responsabilité à un moment où on dit que chacun a une responsabilité limitée et que l'organisation sociale fera le reste ?**

D'après Jean Baptiste de Foucauld, avoir du pouvoir c'est être enserré dans des logiques de pouvoir. Ces logiques de pouvoir nourrissent, selon lui, des désirs de pouvoirs. Partant



de ce constat, on peut alors se poser deux questions : A quoi correspond ce désir de pouvoir ? D'où vient-il alors qu'il est partout ?

Dans ces logiques de pouvoir, Jean-Baptiste de Foucauld observe une légitimité. En effet, il y a, selon lui, un désir d'être soi-même dans un désir de pouvoir. Hélas, il y a un moment où il devient une fin en soi. Au contraire, être responsable, c'est revenir au sensible, au sensé et ne pas refuser de voir les contradictions.

Jean-Baptiste de Foucauld a insisté sur les « 3 cultures du développement humain », essentielles à l'équilibre général de chacun et à l'origine de la responsabilité : être responsable, c'est résister à la tendance de se sentir non concerné par un sujet que l'on sent peu important. Pour lui, il existe une culture de la résistance puis une culture de la régulation. Il faut étudier comment modifier les règles pour régler ces dysfonctionnements, principe essentiel pour passer de la réaction à l'action. « *Il faut aussi une culture de l'utopie, du rêve, pour créer un élan de création qui donne envie d'aller plus loin* », a expliqué Jean-Baptiste de Foucauld. Et principalement un élan de solidarité...

L'Inspecteur général des Finances s'est aussi attaqué durant cette conférence à un sujet ancré dans l'actualité, tant politique que sociale : le chômage. Pour cela, il part d'un constat : « *On aurait tous la tentation de dire que le chômage ne nous concerne pas individuellement* ». Ainsi, il va évoquer une méthode mise en place dernièrement pour permettre à « monsieur tout le monde » d'aider une personne au chômage. Pour aider, il faut se regrouper : d'où la création de groupes de solidarité de 5 à 10 personnes. Il faut aussi du temps : deux personnes vont l'écouter, écouter sa souffrance et l'accompagner. Puis il faut donner de l'argent pour qu'il trouve de bonnes pistes ; mais il n'y a pas d'emploi pour tout le monde dans notre société et donc on embauche cette personne dans une association subventionnée par cette ressource. Cette mécanique nécessite du temps, de la solidarité et des emplois de développement.

Mais l'intérêt est qu'elle permet de réunir la culture d'initiative et la culture de la solidarité, d'unir la connaissance de la société et l'action sur la société et enfin elle permet de réunir l'action et la formation individuelle. « *On apprend avec ce que l'on a de faible et on comprend avec ce que l'on a de fort. Le fragile a aussi de la valeur* », ajoute-t-il.

Selon ce dernier, nous avons à réfléchir à de nouvelles institutions mondiales. Il faut travailler sur une limite d'excès. Il faut aller plus loin et regarder le système, revenir au fondement essentiel de l'économie. Il faut mettre l'économie au service de l'homme, inverser les rôles entre les moyens et les fins. **Il faut toujours ramener les moyens au service du sens.** Si on veut corriger le système, il faut repartir de ses fondements.

L'être humain a effectivement des besoins, vitaux ou moins vitaux mais tous aussi important au bien-être physique et psychique de l'homme. Parmi tous ces besoins, Jean-Baptiste de Foucauld distingue des besoins matériels (travail) et relationnels (reposent sur du temps donné, échangé), mélange de gratuité et d'intérêt, d'obligation et de liberté et ces besoins sont proportionnels. « *On est plus dans une logique de contrat* », comme l'a souligné l'intervenant. Il ne faut pas que le temps professionnel écrase le temps relationnel. Puis il y a le temps spirituel à ne pas négliger. La question du sens est une question qui s'est individualisée, qui s'est intériorisée en chacun. Il faut donc travailler sur ces 3 dimensions en même temps : professionnelles, relationnelles et spirituelles. On ne peut pas tout avoir à la fois et ce n'est pas parce qu'on sera plus riche qu'on aura réussi sa vie professionnelle, relationnelle et spirituelle. Tout le problème est de prendre conscience de ça et d'inventer une nouvelle richesse. Ceci conduit à attacher plus d'importance à la distinction entre le vital, le socialement nécessaire et l'essentiel (peut être inférieur au socialement nécessaire mais avec des variations : on a tous besoin d'un luxe mais pas de superflu). « *Il ne faut pas renoncer au principe d'abondance mais le compenser par l'abondance solidaire* », a insisté Monsieur de Foucauld.



Il a par ailleurs essayé d'appliquer ce principe à l'actualité : « *Pourquoi sommes-nous moins bons que les autres en terme de chômage ?* »

D'après lui, il est nécessaire d'analyser ce qui marche à l'étranger et deux systèmes différents prévalent. Il y a le modèle libéral des pays anglo-saxons fondé sur la responsabilité individuelle, une diminution des impôts, une protection sociale minimale,... Ce modèle privilégie la quantité d'emplois et non la qualité des emplois. Il y a donc plus d'inégalités dans les emplois.

En Europe du Nord, le marché est régulé, il y a des partenaires sociaux forts et responsables. Les individus sont soutenus lorsqu'ils sont au chômage et les contraintes les poussent vers des réformations. Le but pour tous va être de gérer plus efficacement le couple pouvoir d'achat et emploi. Une responsabilité commune...





Débat

Animé par Alain Ribet, directeur d'Objectif Aquitaine, en présence de Juan Antonio Hervada, journaliste économique, Francisco Cabrillo, Président du Conseil de la Communauté Autonome de Madrid et de Jean-Baptiste de Foucauld

« Dette de la France, chômage, croissance, qui est responsable ? »

Vision de Francisco Cabrillo, président du Conseil Economique et Social de la région de Madrid et assesseur aux questions économiques du gouvernement.

« Je vais parler de mon expérience à Madrid et donner quelques données car les institutions sont différentes entre la France et l'Espagne. Madrid est une région qui comporte 6 millions d'habitants avec un revenu par tête de l'ordre de 130% de la moyenne européenne et un taux de croissance annuel de 4%. Madrid est le 3^{ème} centre économique d'Europe après Londres et Paris, avant Berlin et Milan.

L'Espagne est un des pays les plus décentralisés d'Europe (20-22% contrôlé par l'Etat). Pour un pays très centralisé encore comme la France, l'Espagne a un système de décentralisation plus avancé mais je me demande si la décentralisation n'a pas déjà été trop loin. Si on prend l'Allemagne, elle vient de modifier son système de constitution pour réduire le système de veto des états fédéraux allemands.

Le 1^{er} avantage de la décentralisation est l'idée de fédéralisme fiscal. A Madrid, on commence à réduire les impôts. L'an dernier, l'Etat de Madrid supprimait totalement les impôts sur les héritages, les donations et les successions envers les familles. Un des objectifs est de réduire de manière substantielle l'impôt sur la fortune. »

Alain Ribet : « Les impôts qui vont être baissés vont-ils être remplacés par autre chose ? »

Francisco Cabrillo : « En Octobre, il y aura de nouvelles discussions. La région contrôle toutes les dépenses publiques importantes. Le problème est celui de la régulation. La régulation permet de créer de la concurrence entre les différentes régions. Je vais signaler deux problèmes : celui du marché du travail et de l'administration publique.

Le marché du travail espagnol est très régulé par l'Etat et les coûts de licenciements pour les entreprises sont très élevés, beaucoup plus qu'en France. Le marché du travail a évolué et s'est libéralisé non grâce à des réformes légales mais grâce à l'immigration illégale. Madrid, durant 6 années, est passé de 5 à 6 millions d'habitants dont 700 à 750 000 immigrants. Il est très facile d'avoir des papiers en Espagne. Malgré tout, Madrid a un taux de chômage bas : 6% pour les hommes et 7% pour les femmes sans prendre en compte les habitants illégaux. C'est une situation particulière car en Andalousie, le taux de chômage est au-delà du double. Dans tous les cas, le marché du travail est régulé par le gouvernement national et les autonomies ont peu de marge de manœuvre.

Le 2^{ème} problème est la productivité de l'administration publique. Le cercle des entrepreneurs a publié un rapport public légalisé par une organisation de cercle privé (équivalent MEDEF en France), et les résultats montrent que l'emploi dans le secteur public augmente mais que la productivité est plus importante dans le secteur privé. »

Jean Baptiste de Foucauld : « Ce qui est frappant, c'est que l'Espagne avait un taux de chômage de 20% avant et maintenant son taux est plus bas que celui de la France, du moins à Madrid ».



Francisco Cabrillo : « Le marché du travail est très régulé en Espagne, avec des coûts de licenciements importants, ce qui entraîne un taux important de salariés en CDD (12% des emplois). C'est la différence entre la France et l'Espagne où en France un employé ne peut cumuler que 2 CDD à la suite. L'Espagne a fait une très belle performance avec un système beaucoup plus décentralisé. A Madrid, nous avons privatisé quelques entreprises du secteur public et mis en place des partenariats public-privé. Les partenaires sociaux, les syndicats ont été contre ce modèle. »

Alain Ribet : « On est assez cousins finalement ! »

Francisco Cabrillo : « C'est un problème récurrent à l'Espagne et à n'importe quel autre pays fédéral et dans tout l'Europe. Dans la tradition fédérale, en Amérique du Nord, on qualifie la gauche comme partisane de la centralisation et la droite, libérale, comme partisane de la décentralisation. Aux USA, Roosevelt, durant les années 30, a centralisé le pouvoir économique au sein du gouvernement central. En Espagne, c'est atypique, nous faisons le contraire et c'est la gauche qui veut la décentralisation. Le parti socialiste espagnol a beaucoup changé et de tradition centraliste et jacobine a décidé de décentraliser. Il y a des questionnements curieux qui renvoient à des questionnements européens. Depuis que Madrid a supprimé les impôts sur la succession, de nombreux catalans viennent s'installer dans la région. Les socialistes sont contre la suppression et demandent à l'Etat qu'il limite l'autonomie fiscale de la région de Madrid. La social-démocratie est très difficile si on a des concurrences institutionnelles. »

Vision de Juan Antonio Hervada, journaliste économique espagnol, correspondant en France

Alain Ribet : « Quelle est la tonalité des articles écrits sur la France ? »

Juan Antonio Hervada : « La France est de retour sur la scène internationale ! »

Quand on parle de la France dans les journaux en Espagne, c'est principalement axé sur la politique du pays, en ce moment. On parle surtout du climat politique et du débat idéologique entre Sarkozy et l'élite politique traditionnelle, la gauche. Est-ce la fin de la gauche ? Sommes-nous en train de vivre une mutation ? La France a une tradition de synthèse de la relation entre la politique et l'économie. En janvier, à Sciences Po Paris, j'ai assisté à une conférence d'une politologue intitulée : « La France, en fin de régime », où elle disait qu'elle découvrait les codes génétiques des changements de régime à travers l'histoire : l'angoisse, la mélancolie généralisée (morosité) et la méfiance absolue vis-à-vis des élites politiques. En 1956, seuls 21% des français pensaient être maîtres de leur destin. En 1966, ils étaient 70%. La France a toujours montré des capacités à régénérer son cadre sociopolitique.

Les Français sont souvent victimes de leur administration. Elle est tatillonne. Les citoyens aimeraient bien que l'Etat soit là pour garantir des emplois de qualité. L'administration française est plus efficace que celle d'Espagne. La tonalité des articles avec mes confrères est identique. Souvent, on compare nos notes en relation avec l'administration française et on essaye de voir comment évolue le pays. La plupart des journalistes étrangers en France sont fascinés par l'évolution du pays. On a beaucoup parlé des changements d'attitude et de la réaction de Madame Royale qui n'avait jamais crue à tout ça, le SMIC horaire à 1500 €, par exemple.

Pour la question du chômage, je ne saurais dire qui est responsable. Les entreprises disent que leur productivité augmente car ils ne peuvent pas embaucher. En Espagne aussi, les entreprises ont peur d'embaucher. Le marché du travail espagnol est fragile car il dépend beaucoup d'un sous-prolétariat importé du milieu des travailleurs étrangers, notamment dans le secteur du bâtiment, très fragilisé par la crise des crédits immobiliers. Cependant, on sait que depuis 1996, l'Espagne a fait un grand pas avec toute une série de mesures pour contrer le chômage. »

■ ■ ■ Conférence Axel Kahn, généticien



« L'homo economicus écartelé entre capitalisme débridé et recherche de sens »

Pour introduire son intervention, Axel Kahn souhaite mettre en perspective le décalage que le progrès humain a provoqué entre les hommes. Il rappelle donc un certain nombre de chiffres, notamment le fait qu'en 20 ans, nous avons multiplié par cinq le nombre de richesses produites.

Parallèlement, il rappelle que dans de nombreux pays du monde, une grande partie de la population souffre encore de malnutrition.

Il pose donc cette simple problématique : A quoi a-t-on utilisé les richesses produites ? Afin de mieux répondre à cette question, Axel Kahn, entreprend d'expliquer les différentes phases de l'évolution de l'homme, mettant en lumière les différentes caractéristiques qui le conduiront à devenir ce qu'il appelle l' « homo-economicus ».

Axel Kahn pose donc la question suivante : L' « homo-economicus », qui est-il ? Le mammifère humain ? ». Logiquement, Axel Kahn rappelle qu'il est homo sapiens, donc sa grande caractéristique est sa capacité de raisonnement. Cet homo sapiens, souligne-t-il, a la raison lui permettant de penser à une liberté possible. Or sans liberté, il n'y a pas de responsabilité.

Dans son propos, Axel Kahn explique aussi que l'homo sapiens est un agent moral. En effet, il est une entité virtuelle qui ne peut pas exister si il est seul. Les gènes codent des potentialités mais les gènes fleurissent dans les relations inter-subjectives. Or une des bases de la pensée morale, rappelle-t-il, est l'altérité, la reconnaissance de la valeur de l'autre qui n'est pas nous mais avec lequel l'échange est nécessaire.

Ensuite, Axel Kahn souligne que l'homo sapiens est doué d'une faculté d'anticipation puisque l'homme peut faire la différence entre le passé et le présent et en tirer des leçons. Ainsi, il peut mieux s'adapter dans le temps présent comme dans le temps futur. Aussi fait-il des projets, prévoit l'avenir et utilise cette capacité pour satisfaire ses besoins, pour accéder à ses désirs.

A l'origine du monde, il était difficile d'évaluer économiquement quoi que ce soit, rappelle Axel Kahn. Pourtant, au fil des siècles, des sociétés pré-monnaies sont nées. Dans la période pré-monnaie, le passage de la richesse à l'effectivité de la richesse



s'est fait par le don. Le système pré-monnaire va commencer à lancer une nouvelle méthode : le commerce.

Pourtant, selon Axel Kahn, la naissance des sociétés libérales se situe bien plus tard. Le concept du 17^{ème} siècle est le concept de progrès : il existe un mécanisme amenant l'homme à utiliser sa raison pour accroître sa richesse, le tout étant le garant absolu du bonheur. La science, les techniques sont un moyen de pouvoir. Et Axel Kahn l'illustre par une phrase de Bacon « *Le savoir est le pouvoir* ».

Ce sont les lumières du 18^{ème} siècle qui vont donner au progrès la base de l'optimisme garant absolu du bonheur. La croissance va entraîner la naissance de la société occidentale progressiste qui va connaître différentes manières de se décliner. La base de l'économie libérale est donc la base profonde de l'homme c'est-à-dire qu'il est « homo economicus »,.

Pour illustrer ses propos, Axel Kahn s'appuiera sur un auteur qui lui est cher : Adam Smith.

Il vulgarisera d'ailleurs sa pensée, de la manière suivante : « *si tu veux faire en sorte que la société mange un très bon pain, met en concurrence les boulangers* ». Il explique en quelque sorte que la concurrence permet le progrès.

Au 19^{ème} siècle, souligne Axel Kahn, un phénomène très important a amené à cette pensée libérale : « *L'utilitarisme aboutit à une morale utilitariste* ». Une pensée libérale finit donc par se renforcer en se biologisant. Cela rappelle la théorie de Darwin qui a mis en évidence le principe de la sélection naturelle. Le progrès du libéralisme est alors humaniste.

Enfin, pour Axel Kahn, le 20^{ème} siècle est le siècle où toutes les promesses selon lesquelles « *savoir est pouvoir* » seront exaucées. C'est un siècle qui amène à dire que tout est complexe et la seconde guerre mondiale, très technique, en est l'illustration. C'est le siècle des menaces environnementales, le siècle qui aboutit au 21^{ème} siècle, que l'on connaît. C'est, d'après lui, un système à la base très efficace mais qui peut être non nécessaire pour assurer le bonheur.

Questions / Réponses à Axel Kahn :

Que pensez-vous de la fondation de Bill Gates ?

« *Je trouve l'action individuelle de Melinda et Bill Gates bonne et intéressante, devant être soutenue, mais je ne pense pas que ce système permette de récupérer l'auto-régulation. D'un point de vue quantitatif, ce qui a été créé par l'extraordinaire augmentation des inégalités sera insuffisant pour les réduire. Il ne faut pas penser que ça suffira pour rétablir l'équilibre.* »

Que pensez-vous de l'éthique morale dans toutes les sphères du monde ?

« *L'éthique est la réflexion sur ce qui est la « vie bonne », sur ce qu'il convient de faire. Elle ne peut qu'aller de paire avec la responsabilité mais il faut penser à en être libre.* »

Que faudrait-il changer à ce présent ?

« *Le Président de la République a compris quel était le blocage du système économique et assume le fait de créer de nouvelles inégalités dans le fait que les inégalités sont motrices. L'élément fondamental est de penser qu'avec les richesses créées, on a la possibilité de réduire les inégalités. Ceci semble possible, sans doute en gardant l'efficacité du système, et en utilisant ses fruits différemment dans l'intérêt de ses enfants.*



■ ■ ■ Conférence

Jean-Marie Petitclerc, éducateur spécialisé

*« Eduquer, c'est faire grandir. Jeunes de banlieues :
« racailles » embastillées ou trésors d'humanité ? »*



La montée de la violence de la jeune génération est une angoisse commune à tous les adultes. Plusieurs angles de vue sur cette crise générationnelle sont possible : celui du politique, du juge, du médecin ou de l'éducateur spécialisé tel que Jean-Marie Petitclerc.

Il existe trois lieux de circulation pour ces jeunes : la famille, l'école (moins que plus) et la rue (plus que moins). La rue devient pour eux un lieu de résidence où ils vont tisser des liens. Chacun de ces lieux sont marqués d'une culture : familiale, républicaine à l'école et de la banlieue où le langage est banalisé. « *C'est la culture de l'entre-pairs* », selon les termes de Jean-Marie Petitclerc. Ce dernier révèle un constat frappant : « *des jeunes parlent aux parents comme à leurs copains alors qu'il y a quelques années, lorsqu'un jeune était en milieu adulte, il prenait le code langage de ses parents. La culture de la rue commence à phagocyter celle de l'école.* »

Selon le Père Petitclerc, un fossé s'est creusé entre le collège de centre ville et le collège de ZEP. Il n'y a plus de mixité dans ces collèges de centre ville. « *C'est une aberration française de vouloir scolariser en bas des tours des enfants des tours* », s'est-il exclamé.

L'idée du Valdocco (son association) est justement de faire qu'un éducateur tisse des liens avec des enfants par les loisirs. Puis l'éducateur intervient à l'école et enfin dans la



famille. C'est un médiateur entre la famille, l'école et la cité. Pour cet éducateur spécialisé, il est nécessaire de tisser du lien entre les différents chemins qui accompagnent l'enfant. « *Il faut être réaliste : le bébé du 21^{ème} siècle ne naît pas plus violent que le bébé du 20^{ème} siècle* » C'est une question d'éducation et c'est un problème d'adulte avant tout. Il revient toujours à l'adulte d'apprendre à l'enfant à gérer son agressivité pour qu'elle ne se transforme pas en violence.

Jean-Marie Petitclerc a souhaité rappeler une citation de Don Bosco, de 1883, qui trouve résonance dans le présent : « *Ne tardez pas à vous occuper des jeunes ou ils ne tarderont pas à s'occuper de vous* ».

Selon Jean-Marie Petitclerc, 3 crises perturbent le processus d'éducation de l'enfant, processus nécessaire à son équilibre aussi bien sur le plan physique que psychique :

- L'autorité (différente du pouvoir). Une position de pouvoir ne confère plus automatiquement une position d'autorité chez les jeunes (cas de la police qui n'a plus d'autorité sur les jeunes violents). L'autorité repose, elle, sur la crédibilité de ceux qui la portent. La perte de crédibilité joue sur les 3 lieux : une séparation familiale par exemple peut créer une grande crise de perte de confiance ou une exclusion sociale des parents peut aussi être à l'origine de cette perte de crédibilité. De la même manière qu'en famille, l'écart de plus en plus distant entre l'égalité des chances prônées et la réalité peut entraîner une perte de crédibilité de l'école.
- La crise d'apprentissage du vivre ensemble touche les différents lieux. La famille n'est plus un lieu de gratification permanente, contrairement à la pensée populaire. Un exemple : dans certaines familles, la tradition de dîner ensemble au repas n'existe plus. La famille moderne utilise les évolutions technologiques modernes pour répondre aux attentes individuelles de chacun. La famille est de moins en moins un lieu de socialisation telle que la ville. L'école est le seul lieu où on impose une vie de groupe. « *L'enseignant dit ne pas être là pour éduquer mais pour enseigner et ainsi de plus en plus d'enfants sont désocialisés* ». Jean-Marie Petitclerc insiste sur le rôle pédagogique primordial de l'enseignant. L'école doit enseigner mais aussi éduquer car sans éducation, un enfant ne peut être susceptible de développer l'envie d'apprendre.
- « *La crise de projection dans l'avenir est une conséquence du regard négatif posé sur l'avenir par les adultes. La peur des jeunes aujourd'hui est une peur de la pollution, une peur du chômage, une peur du terrorisme,...* », explique Jean-Marie Petitclerc. On observe une montée du comportement de l'immédiateté car attendre c'est être capable de se projeter dans l'avenir et les jeunes ont une incapacité à le faire, à se fixer des objectifs. Les jeunes ne savent plus à quoi ça leur sert d'étudier et la mission d'un professeur est alors de transmettre le sens du savoir pour leur vie. « *Il faut savoir que le taux de déprime chez les jeunes est croissant et il y a beaucoup plus de suicidaires que de véritables délinquants* », constate cet éducateur spécialisé.

Le recours à la violence pour l'enfant a une signification particulière et on peut en distinguer trois :

- « La violence comme mode d'expression d'un mal-être », d'un état de tension et qui émane du problème d'insécurité des jeunes par rapport à l'avenir. « Les jeunes les plus violents sont des handicapés du langage émotif ». Pour ces jeunes, le seul moyen de se défendre quand ils se sentent agressés, c'est la violence pour ne pas fragiliser leur image.
- « La violence comme mode d'affirmation de soi, comme cri d'existence ». Par la violence, certains jeunes veulent se placer au centre des préoccupations des adultes. La relation adulte-jeune est très difficile. L'adolescent a besoin de l'adulte mais cet



adulte dont il a besoin, il le sent menaçant. Dans un cas sur sept, pour l'adolescent qui ne s'est pas mentalisé, la violence peut être une porte de sortie.

- « La violence comme mode d'action ». Les jeunes peuvent utiliser la violence dans une stratégie d'action pour obtenir quelque chose. C'est du chantage par la violence. Il s'agit d'une stratégie « actionnelle » alors que les deux premières sont des stratégies réactionnelles.

Un autre problème peut encore se poser dans l'éducation des jeunes d'aujourd'hui et c'est celui de la télévision, omniprésente dans la vie de chacun et dont l'imaginaire a la couleur du réel. Dans le virtuel, il n'y a pas de souffrance, différemment de la réalité. L'enfant issu de cette génération qui passe le plus clair de son temps devant la télévision, ne prend pas conscience de la souffrance que va engendrer l'action vue à la télévision et qu'il va reproduire dans la réalité.

« Une meilleure prévention est nécessaire et l'écoute doit être l'affaire de tous les adultes. Une régulation doit être mise en place en permettant aux jeunes de s'exprimer autrement : que ce soit par le sport, le théâtre ou le chant,... », a déclaré Jean-Marie Petitclerc. Une première dimension politique de la prévention de la délinquance est la culture pour tous. Valoriser veut dire qu'il ne faut jamais réduire la personnalité du jeune à ses actes et performances du moment.

« Il ne faut pas appeler un jeune un délinquant ». La délinquance devient pour certaines personnes un caractère social. Pour beaucoup, un enfant qui commet un délit le commet simplement parce qu'il est délinquant. Ce qui est totalement faux. Les jeunes les plus violents sont ceux marqués par une grande mésestime d'eux-mêmes. On ne peut casser cette spirale de la violence pour se protéger qu'en induisant du positif.

Face à la violence comme mode d'action, il faut la réguler et la sanctionner. La sanction appartient au langage de la responsabilité et il faut sanctionner dès la 1^{ère} fois. 80% des mineurs sanctionnés au 1^{er} délit ne récidivent pas. « Les jeunes deviennent multirécidivistes suite à l'ineptie de nos réponses » ajoute JM Petitclerc.

Par rapport aux centres de redressement, on constate que ce sont les lieux où il y a le plus de violence et ce n'est d'après lui pas une bonne réforme. « Il n'y a rien de plus violent que des mineurs entre eux », comme il l'a souligné.

La réalité est toujours plus complexe que le discours. Il faut développer chez ces jeunes violents, une posture très ferme avec un discours très écoutant sur la personne du jeune elle-même. Le discours doit être valorisant quand un jeune est en échec. C'est peut-être la porte de sortie pour tous ces jeunes violents ou pour tous les futurs jeunes qui trouveront refuge dans cette violence.

Questions/Réponses :

Que pensez-vous du jeu Second Life où les joueurs créent des avatars et une société virtuelle ?

Ce qui peut être dangereux, c'est l'absence de frontières entre le réel et le virtuel. Pour délimiter cette frontière, il faut définir des espaces temps et des lieux de jeux. Il faut structurer l'enfant et aider l'adolescent à rêver tout en distinguant ce qui appartient au réel et ce qui appartient au virtuel. En 10 ans, les jeux ont tellement évolué technologiquement et graphiquement qu'ils donnent véritablement l'impression d'être dans la réalité et il n'y a donc plus de limites structurelles pour l'enfant. « La responsabilité des adultes est d'expliquer qu'il s'agit d'une mise en scène et de montrer cette ligne de démarcation entre le réel et le virtuel », a précisé Jean-Marie Petitclerc.

Les MJC sont confrontées chaque année à un problème de moyens. Ces derniers ont tendance à diminuer au fur et à mesure des ans alors que le problème des



adolescents augmente. Quelles peuvent être, selon vous, les solutions pour ces moyens ?

Jean-Marie Petitclerc fait un constat : l'Etat veut créer un centre fermé par région. Il déplore ainsi l'enfermement d'un jeune par quartier et l'attitude de l'Etat qui est prêt à débours

700 000 euros par jour pour enfermer un jeune par quartier.

Le budget de la prévention correspond au prix de deux jeunes placés en centre fermé pendant un an. Les actions de proximité sont réduites pour des actions plus vastes d'où une diminution des moyens pour la petite MJC. Les moyens doivent ainsi être revus pour aider ces actions de proximité. « *Il ne manque pas de moyens, la question est de savoir comment utiliser ces moyens* », a souligné l'intervenant.

Les jeunes qui n'ont pas d'avenir arrivent dans les centres d'insertion et veulent absolument du travail. S'ils n'en ont pas, ils deviennent violents. Chaque personne ayant une situation professionnelle n'a-t-elle pas un devoir d'aider ces jeunes ?

La socialisation est l'affaire de tous. Chacun de nous a une responsabilité dans le chômage constant de certains jeunes. Jean-Marie Petitclerc étaye sa réponse d'un proverbe africain qui traduit cette nécessité de socialisation de l'enfant : « *Il faut un village pour élever un enfant* ». Il y a, en France, un véritable problème de solidarité, de lien social entre les jeunes et les adultes. Dans les quartiers sensibles, le taux de chômage est de 20%, soit deux fois plus que la moyenne nationale. Dans ces circonstances, « *l'entreprise doit jouer son rôle sur l'éducation et être partenaire de la formation* », a expliqué Jean-Marie Petitclerc. Il a ajouté : « *On peut être en échec scolaire et devenir plus tard chef d'entreprise !* ».

Question d'Eric de Montgolfier sur la violence des jeunes :

Eric de Montgolfier, procureur de la République, est concerné tous les jours par le problème de la violence des jeunes. Il avoue être tenté de suivre Jean-Marie Petitclerc sur la question de valorisation du jeune et d'oubli de son passé pour ne sanctionner que son acte. Mais une situation de violence l'inquiète : celle de ces jeunes qui sont violents et qui filment ces scènes de violence. « *même si Jean-Marie Petitclerc nous invite à une sorte de cécité judiciaire, j'ai besoin de savoir, de comprendre l'origine de cette violence* ».

Les jeunes doivent être éduqués à leur responsabilité par rapport à l'acte et ceci passe par une éducation dans les 3 lieux de socialisation, aussi bien en famille, à l'école que dans la rue. Pour le problème de l'école avec des statistiques qui montrent que le nombre d'élèves augmente de 20% et le nombre d'enseignants de 300%, il faudrait dans ce cas là mettre 2 professeurs par classe de 30 plutôt qu'un professeur dans une classe de 15 élèves, le travail en équipe semblant plus performant. Ce qui est dramatique pour ces jeunes violents c'est la confusion totale dans leur esprit entre le réel et l'irréel et où l'autre devient acteur dans le film qu'ils construisent. « *Ce qui intéresse les enfants c'est la violence par rapport à ce qu'ils voient à la télévision* », constate Eric de Montgolfier. On note tout de même que tous les enfants ne réagissent pas de la même manière : le jeune mentalisé socialement distinguera cette frontière en sortant du cinéma tandis que le jeune non mentalisé socialement, dès sa sortie de la salle de cinéma, s'amusera à reproduire les scènes de violence avec ses camarades. Pour Eric de Montgolfier, « *il faut aussi éduquer à l'image, à cette souffrance qu'on ne voit pas mais qui existe si l'acte est reproduit dans la réalité* ».



■ ■ ■ Conférence

Eric de Montgolfier, Procureur de la République

« Entre exigences démocratiques et contraintes médiatiques, la responsabilité de la Justice peut-elle s'inscrire dans l'indépendance ? »



Eric de Montgolfier débute sa conférence en faisant le lien avec l'intervention de Jean-Marie Petitclerc ; celui-ci a évoqué deux notions qui renvoient au milieu judiciaire: « *la crise de l'autorité judiciaire* » et « *la quête de sens* ».

La responsabilité de la justice ainsi que son indépendance posent débat.

Eric de Montgolfier rappelle ainsi une apostrophe de Barrès : « *Plus que ta conscience, magistrat, craint le Garde des Sceaux* ». Le magistrat et le Garde des Sceaux ont tendance, parfois, à oublier le souci de conscience et d'indépendance. Il ajoute une autre citation : « *Le magistrat se caractérise d'abord par sa conscience. Point par son obéissance* ».

L'indépendance de la justice est organisée par le statut de la magistrature qui dit que le juge est indépendant. Mais est-ce que cela veut dire que le juge fait ce qu'il veut ? Ce qu'il pense par rapport à la loi ? Est-ce une vertu ou un devoir ?

L'indépendance de la justice est nécessaire et elle entraîne une grande exigence et non une vertu car il s'agit d'une indépendance à l'égard de soi-même. Le juge va devoir, devant chaque dossier soumis, prendre du recul. Ce qui ne veut pas dire que le juge doit fermer les yeux. « *C'est parce que la justice est aveugle qu'elle va rendre la vérité. Le*



juge ne peut être un homme de pouvoir, c'est un homme de devoirs », souligne Eric de Montgolfier. Il explique que « *la justice n'occupe plus le fond de l'impasse mais le devant de l'impasse* ». Dans le magma judiciaire qui est un magma social, le juge ne peut pas prendre de libertés qui lui sont propres. Le juge doit faire respecter la loi et non penser sur la loi. Une tendance populaire vise à penser que le juge a réponse à tout alors qu'il ne fait qu'appliquer la loi sans la critiquer. Le risque de trop questionner le juge est de le mettre à un endroit qui n'est pas de sa responsabilité.

Selon lui, « *l'indépendance existe pour celui aura su se dépasser pour rentrer dans la loi* ». La loi peut alors produire des effets injustes mais le jugement ne l'est pas car il ne fait qu'appliquer la loi. La loi favorise le sentiment du juge et selon les conceptions de ce dernier, elle peut donner l'impression qu'elle est injuste.

Le problème de l'indépendance de la justice se pose aussi au niveau politique, tous les magistrats de France étant nommés par un décret du président de la République. Dans le système politique actuel, le pouvoir exécutif est omniprésent. Ainsi, Eric de Montgolfier met en évidence une question : « *Comment le magistrat pourrait-il mordre dans la main qui le nourrit ?* ». Le procureur de la République prend soin de la République, des choses publiques, de la collectivité. Les magistrats n'exercent pas le pouvoir, ils doivent avoir une autorité qui se conquiert. « *La justice est un idéal compliqué auquel chacun aspire en sa faveur* », selon les termes d'Eric de Montgolfier. Il ajoute que « *le risque pour l'indépendance du juge, c'est le citoyen dans l'opinion publique, cette prostitué qui tire le juge par la manche* ».

L'opinion publique a aussi tendance à considérer que la presse est la cause de tous ses malheurs. L'opinion publique regarde ou admire ; on est entré dans une dimension compassionnelle en matière de victime, mais elle manque de connaissance et c'est donc pour cette raison que la presse intervient et se saisit de l'indépendance.

On a de plus en plus l'impression que la justice pénale fonctionne au profit de la victime alors qu'elle n'est pas l'objet principal du procès pénal. « *L'avenir de la justice est la responsabilité des citoyens* », a annoncé Eric de Montgolfier. Le problème est que ceux qui pratiquent la justice ne font pas d'effort pour que les citoyens comprennent. « *La justice n'est pas l'affaire des juges, mais celle des citoyens. Le juge n'est qu'un vecteur, son rôle est de rendre la justice et ce n'est pas la sienne mais celle des citoyens* », selon le procureur de la République.

Si on veut que le juge soit responsable, il faut le révéler à ceux qui détiennent les clés de l'institution. D'après lui, « *on est sorti de la séparation des pouvoirs pour rentrer dans une ère de confusion des pouvoirs* ». Il rappellera par ailleurs le problème posé avec l'affaire Outreau, où chacun s'est désresponsabilisé en trouvant un bouc émissaire, le juge. Le problème vient d'un travers de la presse qui a individualisé les désastres. « *L'affaire Outreau est une fausse image de la responsabilité, c'est toute un chaîne qui saute* », a expliqué Eric de Montgolfier. Il ajoute que « *le juge a travaillé sous la pression de l'opinion publique, perdant donc son indépendance. Or si le juge est indépendant, il reste contrôlé* ».

La loi est compliquée, de plus en plus dense et donc nécessite de plus en plus une interprétation. Le législateur produit un texte mais il lui manque une réflexion : est ce que ce texte a une vraie vocation à pouvoir s'appliquer ? Le système judiciaire est trop compliqué et la charge de travail du juge trop importante pour qu'il soit efficace. Le véritable problème est que l'on demande tout aux juges, ils sont censés avoir « réponse à tout ». « Or la seule vérité qu'il peut délivrer est la vérité judiciaire. Ainsi, pour être efficace, le juge a besoin de temps et donc de moyens. Il n'y a pas de recrutement dans une juridiction. Tout passe par la place Vendôme, ce qui montre à quel point l'institution est encore centralisée », déplore Eric de Montgolfier.



Aux questions posées par Olivier Roquain sur la vision de la justice par la population, Monsieur de Montgolfier avouera penser que « *les citoyens n'aiment la justice que quand elle leur sert et encore...* ». Il ajoutera : « *la justice n'existe que par l'insuffisance des hommes* » et « *la justice est ce qui reste quand les hommes ont oublié d'être intelligents* ».

Olivier Roquain : « Le juge ne doit-il pas être habité d'un sentiment d'amour pour pouvoir juger équitablement ? »

Selon le procureur de la République, à partir du moment où le juge rentre dans le côté humain, il va perdre sa capacité à faire régner l'ordre. « *le juge ne peut pas être le panseur des plaies sociales* ». Le juge n'a pas de fonction répressive. Il est là pour dire si la poursuite du procureur de la République est justifiée en regard de la loi. « Juger c'est comprendre » affirme le magistrat. Mais le problème qui se pose, problème de toutes les sociétés, est celui d'être juste. Pour qu'un magistrat puisse rendre justice, il faudrait qu'il omette l'environnement, mais cela engendrerait d'autres injustices. Automatiquement, une partie d'une décision de justice est injuste.

Olivier Roquain : « Est-ce que la forme scolaire est la meilleure pour apprendre à juger ? »

« *Juger c'est comprendre. Juger c'est connaître* », a expliqué Eric de Montgolfier. Il est difficile de se déterminer en fonction de l'enseignement. « *Je ne suis pas critique à l'égard de l'école de magistrature, je suis pour sa fermeture* », s'est amusé le procureur de la République.



■ ■ ■ Conférence Paul Dembinski, économiste

« *Finance servante ou finance trompeuse : quel choix de société ?* »



« L'effort de la Fondation de l'Observatoire de la Finance de Genève est de mesurer la dissonance cognitive avec ce que peut dire la science économique et la science sociale », a annoncé Paul Dembinski. A quoi sert la finance et à quoi servent les marchés financiers, sont autant de questions auxquelles cet économiste de renom tentera de répondre.

1. Les ressorts de la financiarisation :

L'ordre monétaire repose sur un certain nombre de composantes :

- Un signe de pouvoir d'achat parfaitement anonyme, transmissible et fongible
- Une communauté qui honore le signe en contre partie
- La confiance sur les Institutions (Banque Centrale)

La finance repose sur :

- Les titres plus ou moins transmissibles (contrat de droit de propriété)
- Une méthode de valorisation

« *La finance est un mode de prolongement de la monnaie avec une interpénétration* », a expliqué Paul Dembinski.

« *La finance implique de la durée donc de l'incertitude* », a ajouté l'économiste.

Deux modes sont possibles :

- Soit la relation de confiance dans le partenaire (banque)
- Soit la transaction (marché) avec une confiance dans le mécanisme de sortie

La finance de marché est par excellence une activité :

- D'intermédiation entre deux supports de valeur
- Supposant une confiance entre les parties (garanties ou forces du droit)
- « Dérivée » par rapport au réel avec une titrisation du réel
- Consistant en la mise en place de l'offre des titres, de l'organisation des transactions correspondantes, ce qui implique l'élaboration du prix par l'appréciation du risque.

L'ampleur de la finance dépend des conditions d'offre et de demande des titres :

- Suppose la présence des acteurs ayant une vision et des moyens libres inter temporels.



- Traditionnellement réservée à un cercle restreint de professionnels
- Jusqu'aux années 70, la finance de marché est peu développée, la finance d'entreprise domine.
- Jusqu'aux années 80, la finance reste avant tout nationale.

Durant les années 60, la finance devient plus internationale :

- De nouvelles perspectives technologiques apparaissent :
 - Une baisse des coûts des télécommunications
 - La création des circuits spécialisés (SWIFT, 1973)
- De nouvelles possibilités politiques apparaissent :
 - La libéralisation des transactions
 - La conversion internationale et le vide juridique
- De nouveaux modes d'action économiques :
 - Début de l'extension des entreprises multinationales
 - Les banques se dotent de réseaux de filiales à l'étranger
- La finance de marché :
 - Apparition dès 1968 d'un marché privé de l'or
 - L'eurodollar commence à hanter les autorités monétaires
 - Les capitaux privés procèdent aux arbitrages au détriment des banques centrales enserrées dans les taux fixes.

Le 15 août 1971, Nixon « libère » le dollar de l'or et le laisse flotter, ce qui entraîne une rupture aux conséquences durables :

- Le système de taux fixes chancelle, il est blessé à mort
 - Les institutions de Bretton Woods sont en porte-à-faux alors que le vide institutionnel dure jusqu'à aujourd'hui.
 - Les solutions européennes apparaissent : SME d'abord et ensuite l'euro
- Un nouveau rapport de force se crée au niveau mondial :
 - Les monnaies nationales deviennent des actifs financiers comme les autres
 - La fusion entre la monnaie et la finance devient manifeste
 - Confrontation entre « Etats » c'est-à-dire la politique monétaire (publique et nationale) et « marchés », soit la finance (privée et internationale)
 - La politique monétaire perd de l'importance au profit de la surveillance prudentielle des banques (Accords de Bâle).

« La monnaie cesse d'être exogène, elle fusionne avec la finance et devient une variable endogène », selon les termes de Paul Dembinski.

2. Les ordres de grandeur :

Durant les années euphoriques (1970-2005), l'économie dite réelle (PIB, commerces) a augmenté d'un facteur de 5 à 7 et les volumes financiers d'un facteur de 10 et plus.

Récapitulation en volumes de transactions :

- 60 000 milliards sur le marché des actions
- 35 000 milliards sur l'encours des obligations
- 500 000 milliards sur la transaction de change
- 1 600 000 milliards sur les dérivés

Soit plus de 2 200 000 milliards de transaction financière par année, ce qui équivaut à 70 fois le produit mondial ou 100 fois celui des pays de l'OCDE.



Conclusion sur ces années euphoriques : les recettes de l'intermédiation correspondent à au moins 2% du PNB mondial.

La financiarisation du réel en marche :

- Relais de la pression du ROE (Return On Equity soit retour sur le capital) ou du ROI (Retour sur investissement) :
 - Shareholder value : valeur pour l'actionnaire
 - Entreprises cotées
 - Global Value Chains : pression sur les fournisseurs
 - Pression sur les clients : innovation forcée, extraction de « valeur » au forceps
 - Le client devient progressivement un prisonnier consentant, un prisonnier de prestations financières.
- Une atmosphère de fatalisme ambiant :
 - « *Je n'y peux rien, je n'ai pas le choix* »
- Transformation systémique en marche : « *la financiarisation a une partie visible, c'est la finance mais pas seulement* ».

3. De l'éthique à l'arithmétique :

« *L'extension de la finance, facilitée par la technologie et la politique, est aussi le reflet ou le symptôme d'une évolution plus profonde des mentalités et des valeurs* », d'après Paul Dembinski.

- Ethos de l'efficacité : Ethos bourgeois
 - Efficacité technologique, efficacité économique (flux) et efficacité financière (stock)
 - Glissement du qualitatif (éthique et valeurs) vers le quantitatif (éthique des conséquences)

On observe « *un glissement de la qualité de l'acte vers la qualité de l'impact* ».

- La finance en tant que « science » :
 - Au début des années 1950, une percée scientifique arrive avec la diversification : une nouvelle interprétation de la sagesse populaire est créée, « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* ».
 - La science paradoxale émerge : normative avant d'être positive. La finance propose des comportements, elle prescrit des comportements et la rend positive à la fin de la boucle car les comportements présents deviennent réalité.
 - Un nouveau savoir quasi secret ou alchimique apparaît aussi : l'attrait remplace le dédain « *pour faire de l'argent avec l'argent de l'autre* ».

Le mot d'ordre de la finance en tant que service est « *la maîtrise et la gestion du risque* » :

- Les produits financiers (périssables) sont des instruments de « couverture »
- Le monde selon l'homo financier, « *risque et rendement* », devient un nouvel équivalent général.

« *La spéculation (mal définie) : une activité honorable et raisonnable est devenue un jeu de hasard de masse alimenté par des rumeurs et des informations souvent tendancieuses* », selon les termes de Paul Dembinski.

Ces développements créent l'illusion d'une société sans risque, voire d'une utopie sécuritaire :

- Sécurité et assurance par l'épargne et la propriété

- Sécurité par la capitalisation financière.

Pour Paul Dembinski, « *l'utopie sécuritaire est présente dans nos imaginaires : elle guide nos pas et nos choix tant individuels que collectifs* ».

4. Servante ou trompeuse : enjeu de la financiarisation :

Au niveau de l'économie :

- Prééminence du capital sur le travail
- Financiarisation de tous les actifs possibles et imaginables (notamment clients, prévisions,...)
- Pression sur le ROI : « Commandement de la finance »
- Pollution par le risque « *Originate and Distribute* »
- Transformation des entreprises (PME et TNC) en « paquets d'actifs ».

Au niveau du social :

- De la confiance au contrat
- De la confiance à la méfiance (crainte de l'opting out)
- Le bien commun introuvable (procédure, substance)

Au niveau anthropologique :

- Le défi anthropologique homo sapiens ou homo economicus ?
- La transaction devient prédominante et la quête de la « sortie » obsessionnelle
- Relation indispensable à toute création

Vers une civilisation de la transaction ?

- La peur panique de « se faire avoir » induit des comportements défensifs et conduit à une spirale infernale
- Le maintien permanent d'alternatives, de recherches stratégiques des opportunités de sortie :
 - Le jeu de l'avion généralisé
 - Stratégie « *Originate and Distribute* » (BIS 2007)
 - Coopération de long terme impossible, absurde
 - Le niveau de la méfiance ambiante monte
 - Corruption
- L'économie (dimension normative) : problème d'agence, hasard moral, opportunités,... : la méfiance est la « norme ».
- Le marché du travail : refus de la durée
- Universités, médecine, sport, sciences : transaction reine

« *Y'a-t-il une limite ? Où sont les limites* », Paul Dembinski va tenter de répondre à ces questions.

- Il peut y avoir des limites endogènes au système :
 - Complexité
 - Stérilité (étouffement de la relation par la transaction) : il faut une coopération
- Il peut y avoir des limites exogènes :
 - Inégalités, exclusions
 - Hollenbach : « tolérance intolérable »
 - Anthropologique : relation / transaction

5. Spectateur ou acteur : pas de déterminisme mais une accélération

- Comportement : moraliser les professions en finance :

- Conflit d'intérêt, absence de discernement éthique
- Structures de rémunération et business model
- Mécanismes : aménager la finance
 - Investissement responsable
 - Microfinance, finance de proximité, solidaire
 - Prêt responsable
- Structures : réguler la finance
- Privilégier la durée, la relation et non la transaction
- Penser la financiarisation en terme de transformation sociétale

Le Bien commun doit être (re)découvert :

- N'est pas un projet de société
- Bien ou commun : ce n'est pas une alternative mais une dynamique
- Le souci du Bien Commun est « non reléguable »
- Reconstruction permanente dynamique
- Vers des structures de bien commun ?
 - Une procédure aveugle ne suffira pas
 - Qui contrôlera les contrôleurs ?
 - Une bonne crise : idée du Jubilé
- Le Bien Commun se construit ou se détruit dans les décisions quotidiennes :
 - Reprendre le contrôle des marges de manœuvre aussi petites soient-elles.
 - Responsabilité : de quoi ? de qui ? envers qui ?





Débat final entre Alain Mainguy (directeur du CPA Executive MBA, Eric Brousse (ancien PDG du Groupe Marie-Brizard), Jean-Marc Guillembet (Directeur des Relations Extérieures de Laser-Cofinoga).

« Gouvernance d'entreprise : entre finance et humanité »

Débat animé par Bernard BROUSTET, responsable de la Rédaction économique du journal « Sud-Ouest ».



Pour clore ces deux jours d'université, le CECA a invité trois personnalités issues du monde de l'entreprise afin de recueillir leurs réactions sur le thème de la responsabilité.

De cette université, Eric Brousse, Ancien Président-Directeur Général du Groupe Marie Brizard, retient principalement le danger que constitue la financiarisation abusive de l'économie.

Pour autant, il déplore le fait que l'opinion soit très critique envers les fonds d'investissement. En effet, son expérience lui a permis de travailler dans des entreprises familiales (Casino), mais aussi dans des entreprises appartenant à des fonds d'investissement, dont il a préféré les méthodes. L'avantage des fonds d'investissement, rappelle-t-il est la très grande compétence des managers dont ils disposent : jeunes et formés aux meilleures écoles (Harvard, X-Mines,...), ils sont exigeant (demandent des reporting mensuels) mais les règles de départ sont très claires...

Bien sûr, il reconnaît que cette course à la performance en permanence est éprouvante...



Jean Marc Guillembet, Directeur des relations extérieures du Groupe Laser Cofinoga, s'intéresse lui aussi à ce phénomène de financiarisation.

Selon lui, dans le milieu des organismes de crédit comme Cofinoga, la financiarisation a poussé ces entreprises à instaurer une plus grande relation avec les clients, à aller au delà des taux. Paradoxalement, les organismes de crédit reviennent donc, selon lui, à plus de social.

D'autre part, l'instauration du micro-crédit, « la R&D des établissements de crédit », qui se développe beaucoup, va changer les transactions, car 40% de la population n'a pas accès au crédit classique.

A une question de Bernard Broustet sur « est-ce compatible avec le R.O.I. ? (Return On Investment), JM Guillembet répond que l'environnement va amener les entreprises à avoir un autre mode de calcul, car elles auront besoin de se différencier davantage.

De son côté, Alain Mainguy, directeur du CPA Grand Sud Ouest, mettra en perspective l'importance de redorer le blason des managers français, qui, dans cette financiarisation de l'économie, peinent à faire face au managers étrangers, principalement américains...

A propos du terme très galvaudé de développement durable, il préfère le développement responsable ou même désirable, car la coopération n'est pas naturelle...

Par ailleurs, il est convaincu que la société de demain aura besoin de plus d'intelligence car la société sera davantage orientée vers le service.

